



# **COMPTE ADMINISTRATIF**

**2015**

**BUDGET**

**ASSAINISSEMENT**

**NON COLLECTIF**

## BORDEREAU DE DEPOT DES DOCUMENTS BUDGETAIRES VALANT ACCUSE DE RECEPTION

Nom de la collectivité :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES  
BOURGES PLUSSO = Sans objet  
NC = non concerné

NATURE DES DOCUMENTS	Principal	Eau	Assainissement Collectif	Spanc	Chancellerie	Comitec	Lahitolle	Voie Romaine	Archéologie Préventive	Moutet	Activités locatives
Débat d'orientation budgétaire											
Budget primitif											
Délibération de vote du budget											Transmis
Compte administratif	2	2	2	2	2	2	2		2	2	
Délibération de vote du Compte administratif	2	2	2	2	2	2	2		2	2	Transmis
Délibération d'affectation du résultat											
Etat des restes à réaliser	2	2	2		2		2				
Délibération d'approbation du compte de gestion	Transmis	Transmis	Transmis	Transmis	Transmis	Transmis	Transmis		Transmis	Transmis	
Budget supplémentaire	2	2	2	2	2	2	2		2	2	
Décision modificative (hors délibération)											

Observations : (cadre réservé à l'administration)Cachet de la commune et signature du maire :Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur-Général des Services,

François POUPLY

A Bourges,

le 28 Juin 2016

Cachet de réception en Préfecture :

Préfecture du Cher, 19

- 6 JUL 2016



	REPUBLIQUE FRANCAISE				
	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE				
	SEANCE DU 27 JUIIN 2016 à 18h00  Salle de Conférence du Palais d'Auron, Boulevard Lamarck, à BOURGES				
Nombre de membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés (hors Pouvoir)	Absents	Date de la convocation
52	38	9	2	3	20 juin 2016

**Présents :** Pascal BLANC, Aymar de GERMAY, Daniel BEZARD, Maxime CAMUZAT, Gérard SANTOSUOSSO, Yvon BEUCHON, Patrick BARNIER, Bernadette GOIN, Corinne SUPLIE, Daniel GRAVELET, Rodolphe BESTAZZONI, Robert HUCHINS, Denis POYET, Bernard BILLOT, Alain MAZÉ, Catherine VIAU, Véronique FENOLL, Philippe MERCIER, Benoit CHALON, Marcella MICHEL, Philippe MOUSNY, Marie-Odile SVABEK, Martial REBEYROL, Danielle SERRE, Bénédicte BERGERAULT, Annie MORDANT, Frédéric CHARPAGNE, Christelle PRENOIS, Eric MESEGUER, Irène FELIX, Jean-Michel GUERINEAU, Agnès SINSOULIER, Kévin GUEGUEN, Françoise CAMPAGNE, Olivier ALLEZARD, Emmanuel DUMARÇAY, Mireille GARON, Philippe JOLIVET

**Excusés :** Yannick BEDIN, Martine DANCHOT

**Absents :** Catherine PELLERIN, Wladimir d'ORMESSON, Olivier PERRIN

**Pouvoirs :** Nathalie BONNEFOY à Frédéric CHARPAGNE, Pierre-Antoine GUINOT à Philippe MOUSNY, Audrey DI PRIMA à Véronique FENOLL, Marie-Hélène BIGUIER à Jean-Michel GUERINEAU, Gérald FRAGNIER à Irène FELIX, Agnès MENEZ à Yvon BEUCHON, Paulette PIETU à Daniel BEZARD, Nadine MOREAU à Gérard SANTOSUOSSO, Roland GOGUERY à Alain MAZÉ

Monsieur Kévin GUEGUEN et Monsieur Emmanuel DUMARÇAY sont désignés secrétaires de séance.

*Domaine : Décisions budgétaires - 7.1.2*

- 25 -

### Compte Administratif 2015 - Budgets Annexes Assainissement Collectif et Assainissement Non Collectif

-----

*Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire élit un Président spécifique de séance.*

**M. Aymar de GERMAY, 1<sup>er</sup> Vice-Président, est élu Président de séance.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Économie, Finances, Prospective, Contractualisation du 13 juin 2016 ;

## Budget Annexe Assainissement Collectif :

Considérant que le Compte Administratif 2015 du Budget Annexe Assainissement Collectif s'établit comme suit :

<b>INVESTISSEMENT</b>			<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Recettes 2015 - a	4 127 646,72		Recettes 2015 - d	10 955 045,23
Dépenses 2015 - b	3 807 161,12		Dépenses 2015 - e	9 136 198,58
Solde d'exécution 2015 (a-b)	320 485,60		Résultat exercice 2015 (d-e)	1 818 846,65
Solde d'exécution 2014 reporté - c	-508 507,74		Résultat exercice 2014 reporté - f	1 094 689,07
<b>Solde de clôture (a-b+c) = A</b>	<b>-188 022,14</b>		<b>Résultat de clôture 2015 (d-e+f)</b>	<b>2 913 535,72</b>
<b>RESTES A REALISER</b>			<b>SYNTHESE</b>	
	INVEST.	FONCT.		
Restes à réaliser recettes - g	364 560,00	0,00	<b>Résultat de fonct. clôture 2015</b>	<b>2 913 535,72</b>
Restes à réaliser dépenses - h	1 810 331,88	10 000,00	<b>Solde d'invnt de clôture 2015</b>	<b>-188 022,14</b>
<b>Solde restes à réaliser (g-h) = B</b>	<b>-1 445 771,88</b>	<b>-10 000,00</b>	<b>Fonds de roulement avant RAR</b>	<b>2 725 513,58</b>
			<b>Solde des RAR</b>	<b>-1 455 771,88</b>
<b>Solde de Clôture après RAR = A+B</b>	<b>-1 633 794,02</b>	<b>2 903 535,72</b>	<b>Fonds de roulement après RAR</b>	<b>1 269 741,70</b>
			<i>soit le montant disponible au BS</i>	

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 présente un excédent de 2 913 535,72 € contre 2 974 179,06 € en 2014. Ce résultat devra faire l'objet d'une décision en matière d'affectation.

## DETERMINATION DES RESULTATS 2015

### A) Les mouvements réels

Le tableau suivant synthétise les principaux agrégats du compte administratif pour 2015 exprimés en mouvements réels :

mvts réels	2 014	2015	Var %
Recettes de fonctionnement	10 368 717,40	10 735 534,12	3,54%
Dépenses de fonctionnement	7 484 309,25	7 486 914,55	0,03%
<b>Autofinancement de l'exercice en €</b>	<b>2 884 408,15</b>	<b>3 248 619,57</b>	12,63%
<i>Autofinancement en % des recettes</i>	<i>27,82%</i>	<i>30,26%</i>	8,78%
Recettes d'inv hors emprunt	134 890,66	172 300,00	27,73%
Emprunts (hors revolving)	375 731,54	400 000,00	6,46%
Dépenses d'inv hors dette	2 638 762,92	2 867 588,60	8,67%
Rbt dette	630 808,32	693 488,71	9,94%
<b>Besoin de financement de l'exercice</b>	<b>2 758 949,04</b>	<b>2 988 777,31</b>	8,33%
<b>Solde de l'exercice</b>	<b>125 459,11</b>	<b>259 842,26</b>	107,11%
Résultats antérieurs	2 340 212,21	2 465 671,32	5,36%
<b>Fds de roulement avant RAR</b>	<b>2 465 671,32</b>	<b>2 725 513,58</b>	10,54%
Solde des restes à réaliser	-1 370 982,25	- 1 455 771,88	6,18%
<b>Fds de roulement après RAR</b>	<b>1 094 689,07</b>	<b>1 269 741,70</b>	15,99%
Encours de dette au 31/12 - €	8 319 616,00	8 026 127,29	-3,53%
Encours/épargne brute (nbre années)	2,88	2,47	-14,34%
Encours /recettes fonct	80,24%	74,76%	-6,82%

Les recettes réelles de fonctionnement (hors mouvements d'ordre) s'établissent à 10 735 534,12 € contre 10 368 717,40 € en 2014, soit en augmentation de 3,54%

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 0,03 %, passant de 7 484 309,25 € en 2014 à 7 486 914,55 € en 2015.

Il en résulte un excédent réel de fonctionnement de 3 248 619,57 € contre 2 884 408,15 € en 2014, soit une épargne brute en augmentation de 12,63 %. A noter qu'en 2015, nous revenons au niveau d'épargne de l'exercice 2013 (3 230 987,22 €).

Hors prise en compte de l'affectation en réserves des résultats antérieurs, les recettes d'investissement s'élèvent à 572 300 €.

Les dépenses réelles d'investissement (dépenses d'équipement et remboursement de la dette) s'élèvent à 3 561 077,31 € (3 269 571,24 € en 2014).

Le besoin de financement d'investissement en 2015 (2 988 777,31 €) est intégralement couvert par l'autofinancement. Un solde positif est dégagé sur l'exercice à hauteur de 259 842,26 € (contre 125 459,11 € en 2014). Les évolutions de ces postes seront détaillées ci-après.

### B) Les mouvements d'ordre et reports à nouveau

Les mouvements d'ordre (amortissements, écritures de tenue d'actif...) s'équilibrent en dépenses et en recettes pour un montant total de 1 895 367,84 € de la manière suivante :

- Dépenses de fonctionnement : 1 649 284,03 € (dotations aux amortissements, provisions ...)
- Dépenses d'investissement : 246 083,81 € (opé. patrim., reprise subventions ...)
- TOTAL 1 895 367,84 €**
- Recettes de fonctionnement : 219 511,11 € (reprise sur subventions d'inv ...)
- Recettes d'investissement : 1 675 856,73 € (amort., opé° patrimoniales, provisions ...)
- TOTAL 1 895 367,84 €**

Il convient de noter qu'en décembre 2015, le Conseil Communautaire a délibéré en faveur du régime budgétaire des provisions (écritures d'ordre). Ainsi, 46 500 € ont été provisionnés pour les impayés du budget Assainissement Collectif.

Ces mouvements d'ordre portent les résultats par section à :

- + 1 818 846,65 € en fonctionnement – hors restes à réaliser
- - 1 559 044,39 € en investissement – hors restes à réaliser.

Le résultat de fonctionnement de clôture après prise en compte du report à nouveau de l'exercice 2014 (1 094 689,07 €) est porté à 2 913 535,72 €.

Le solde d'exécution de clôture en investissement, après prise en compte du solde déficitaire 2014 (508 507,74 €) et de l'affectation en réserves d'une partie du résultat 2014 (1 879 489,99 €) est ramené à - 188 022,14 €.

#### Les restes à réaliser (RAR)

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2015 et aux recettes justifiées non émises à cette date.

En fonctionnement, 10 000 € de restes à réaliser en dépenses sont à constater et correspondent à une subvention relative à la solidarité internationale.

En investissement, figurent en restes à réaliser 1 810 331,88 € de dépenses d'équipement et 346 560 € en recettes correspondant à des subventions restant à percevoir pour l'auto-surveillance des réseaux (318 010 € de la part de l'Agence de l'Eau) et 46 550 € de subvention versée par l'Agence de l'Eau pour financer une partie de l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage de la STEP Communautaire. Compte tenu de ces reports de crédits, le besoin de financement de clôture de la section d'investissement est de 1 633 794,02 €. C'est ce déficit que le Conseil Communautaire sera invité à couvrir par l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement.

Le montant disponible pour le financement du prochain budget supplémentaire s'établit à 1 269 741,70 € soit le besoin de financement de la section d'investissement après RAR, corrigé du résultat de fonctionnement (2 913 535,72 €).

### **LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

#### A) – Les recettes réelles

Les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice 2015 comparées à celles de 2014 se répartissent ainsi :

Chapitres	Rappel CA 2014	CA 2015	Evol 2015/2014	Structure 2014	Structure 2015
013 Atténuation de charges	36 970,44	14 979,39	-59,48%	0,36%	0,14%
70 Produits des services	9 896 038,06	10 150 351,99	2,57%	95,44%	94,55%
74 Dotations et participations	0	33410,85	n.s	n.s	0,31%
75 Produits de gestion courante	315 651,50	316 015,78	0,12%	3,04%	2,94%
77 Produits exceptionnels	120 057,40	213 176,11	77,56%	1,16%	1,99%
78 Reprise sur amort. exceptionnels		7 600,00	n.s	n.s	0,07%
<b>TOTAL</b>	<b>10 368 717,40</b>	<b>10 735 534,12</b>	<b>3,54%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

Il convient de noter les évolutions des chapitres suivants :

- Produits des services : ce chapitre est principalement constitué des redevances facturées aux usagers du service. Elles représentent en 2015 un montant total de 8 343 k€, soit une évolution de 7 % par rapport à l'année 2014.  
A contrario, les Participations pour raccordement (PRE), les Participations pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) et les Participations pour Branchement représentent 843 k€ en 2015 et diminuent de - 26 % par rapport à l'exercice 2014.

Enfin la redevance pour modernisation des réseaux de collecte est équivalente à celle perçue sur l'exercice 2014 (868 k€ en 2015 contre 846 k€ en 2014). Enfin, le personnel payé sur le budget Assainissement Collectif et mis à disposition du SPANC est refacturé pour l'exercice 2015 à hauteur de 94 k€.

- Produits de gestion courante : ce chapitre comprend principalement les travaux d'assainissement facturés (154 818,53 € en 2015 contre 190 680,76 € en 2014) et les produits liés au traitement des matières de vidange et lixiviats, en augmentation par rapport à l'année précédente (161 197,25 € en 2015 contre 124 970,74 € en 2014).
- Produits exceptionnels : ce chapitre est en hausse de 78 % par rapport à 2014. Cela s'explique par la comptabilisation en 2015 d'une recette de 75 000 € relative au protocole signé avec SFR suite aux carences d'exécution des prestations (part Assainissement Collectif, soit 25 % du montant global). Par ailleurs, une régularisation en faveur de Bourges Plus relative à la redevance de modernisation des réseaux versée par l'Agence de l'Eau a été réalisée en 2015 pour un montant de 86 822 €.

#### A) – Les dépenses réelles

Les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice 2015 se répartissent ainsi par chapitre :

Chapitres	Rappel CA 2014	CA 2015	Evol 2015/2014	Structure 2014	Structure 2015
011 - Charges à caractère général	2 786 890,02	2 765 185,42	-0,78%	37,24%	36,93%
012 - Charges de personnel	3 181 384,91	3 257 457,76	2,39%	42,51%	43,51%
014 - Atténuations de produits	848 000,00	868 687,00	2,44%	11,33%	11,60%
65 - Autres charges courantes	38 763,93	46 145,63	19,04%	0,52%	0,62%
66 - charges financières	368 523,76	338 757,12	-8,08%	4,92%	4,52%
67 - Charges exceptionnelles	253 146,63	210 681,62	-16,77%	3,38%	2,81%
68 - Dotations aux provisions et aux dépréciations	7 600,00	0,00	-100,00%	0,10%	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>7 484 309,25</b>	<b>7 486 914,55</b>	<b>0,03%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

Il faut principalement noter les éléments suivants :

- Charges à caractère général : elles diminuent de - 0,78% par rapport à 2014. Elles correspondent principalement aux fluides (417 795,60 €, représentant 15% du chapitre) et aux prestations externalisées de traitement des boues et des matières de vidange (884 187,80 € en 2015, soit 32% des dépenses de ce chapitre).
- Charges de personnel : elles comprennent les dépenses des agents directement affectés au service (2 709 702,12 €) et la quote-part des agents du budget principal (547 755,64 €).
- Atténuations de produits : il s'agit du reversement de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte à l'Agence de l'Eau.
- Autres charges de gestion courante : correspond principalement aux admissions en non-valeur délibérées à la fin de l'année 2015.
- Charges financières : correspond aux charges d'intérêts pour le remboursement de la dette.
- Charges exceptionnelles : correspondant principalement à des dégrèvements accordés, en diminution par rapport à l'exercice précédent (210 681,62 € en 2015 contre 253 146,63 € en 2014).

- Dotations aux provisions : en décembre 2015, le Conseil Communautaire a délibéré en faveur du régime de provisions budgétaires. Les provisions réalisées pour les impayées en 2015 sont donc constatées en mouvements d'ordre et s'équilibrent en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement).

## LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### A) – Les recettes réelles

Elles se répartissent par chapitre comme suit :

Recettes d'investissement - hors RAR	Rappel CA 2014	CA 2015	Evol 2015/2014	Structure 2014	Structure 2015
1068 - Résultat mis en réserves	1 854 941,88	1 879 489,99	1,32%	78,41%	76,66%
13 - Subventions d'investissement	133 774,87	172 300,00	28,80%	5,66%	7,03%
16 - Emprunts et dettes (hors revolving)	375 731,54	400 000,00	6,46%	15,88%	16,31%
23 - Immobilisations en cours	1 115,79		-100,00%	0,05%	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>2 365 564,08</b>	<b>2 451 789,99</b>	<b>3,65%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

Près de 76% de ces recettes correspondent à des réserves (résultats antérieurs affectés en investissement).

Les subventions perçues représentent environ 7% des recettes et sont décomposées comme suit :

→Opération « Transfert des effluents de Pont Vert vers Marmagne » :

- 53 900 € versés par l'Agence de l'Eau
- 33 000 € versés par le Conseil Départemental du Cher,

→Opération « Tranche 2 - Auto-surveillance des Réseaux » : 63 420 € correspondant à un premier acompte versé par l'Agence de l'Eau,

→Travaux réalisés auprès des particuliers pour la mise en place d'un dispositif de prélèvement pour un montant total de 21 980 € en 2015.

Le chapitre « Emprunts et dette assimilées » est principalement composé d'un nouvel emprunt consolidé auprès de la Banque Postale pour 400 000 €.

### B)– Les dépenses réelles

Elles se présentent ainsi :

Dépenses d'investissement - hors RAR	Rappel CA 2014	CA 2015	Evol 2015/2014	Structure 2014	Structure 2015
16 - Rbt d'emprunts (hors revolving)	630 808,32	693 488,71	9,94%	19,29%	19,47%
20 - Immobilisations incorporelles	31 712,60	72 497,54	128,61%	0,97%	2,04%
21- Immobilisations corporelles	218 668,92	273 082,59	24,88%	6,69%	7,67%
23- Immobilisations en cours	2 388 381,40	2 522 008,47	5,59%	73,05%	70,82%
<b>TOTAL</b>	<b>3 269 571,24</b>	<b>3 561 077,31</b>	<b>8,92%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

Il convient de noter les éléments suivants :

- Immobilisations incorporelles : en augmentation de + 128 % par rapport au CA 2014, cette hausse s'explique par la réalisation des études relatives à la STEP Communautaire qui ont été réalisées en 2015 et qui représentent 80 % de ce chapitre.
- Immobilisations corporelles : ce poste est notamment constitué en 2015 de matériel roulant (42 % de ce chapitre), des équipements d'exploitation acquis par le service (45 % du chapitre) et de matériel informatique (11%).

- Immobilisations en cours : ce chapitre représente 70 % des dépenses d'investissement. Il est principalement constitué des travaux réalisés sur les bâtiments d'exploitation (380 178,18 €) et des travaux réalisés sur les réseaux (1 635 k€ en 2015). Par ailleurs, la mise en place de l'auto-surveillance des réseaux a nécessité la réalisation de travaux d'un montant total de 405 737,92 €.

## LA DETTE

L'encours de dette du Budget Assainissement Collectif était de 8 319 616,45 € au 31/12/2014.

Un nouvel emprunt de 400 000 €, contractualisé auprès de la Banque Postale en 2014, a été mobilisé au cours de l'exercice.

L'amortissement de la dette s'est élevé à 693 488,71 €. L'encours de dette au 31/12/15 s'établit ainsi à 8 026 127,29 €, soit en diminution de - 3,53 % par rapport à 2014. Il représente 74,76 % des recettes réelles de fonctionnement (80,24% en 2014).

La capacité de désendettement, exprimée en nombre d'années d'épargne brute, est de 2,47 (contre 2,88 en 2014).

Le taux moyen pour la dette du budget annexe Assainissement Collectif est de 4,09 % et la durée moyenne de vie résiduelle de l'encours au 31 décembre 2015 est de 11 ans et 6 mois.

### Budget Annexe Assainissement Non Collectif (SPANC):

Le Compte Administratif 2015 du Budget Annexe Assainissement Non Collectif s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT	
Recettes 2015 - a	628,00		Recettes 2015 - d	122 584,18
Dépenses 2015 - b	0,00		Dépenses 2015 - e	131 957,07
Solde d'exécution 2015 (a-b)	628,00		Résultat exercice 2015 (d-e)	-9 372,89
Solde d'exécution 2014 reporté - c			Résultat exercice 2014 reporté - f	47 107,18
<b>Solde de clôture (a-b+c) = A</b>	<b>628,00</b>		<b>Résultat de clôture 2015 (d-e+f)</b>	<b>37 734,29</b>
RESTES A REALISER			SYNTHESE	
	INVEST.	FONCT.		
Restes à réaliser recettes - g	0,00	0,00	<b>Résultat de fonct. clôture 2015</b>	<b>37 734,29</b>
Restes à réaliser dépenses - h	0,00	0,00	<b>Solde d'invnt de clôture 2015</b>	<b>628,00</b>
<b>Solde restes à réaliser (g-h) = B</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>Fonds de roulement avant RAR</b>	<b>38 362,29</b>
<b>Solde de Clôture après RAR = A+B</b>	<b>628,00</b>	<b>0,00</b>	<b>Solde des RAR</b>	<b>0,00</b>
			<b>Fonds de roulement après RAR</b>	<b>38 362,29</b>
			<i>soit le montant disponible au BS</i>	

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

En 2015, les dépenses de fonctionnement représentent 131 957,07 € (contre 132 487,51 € en 2014).

Elles sont constituées :

- Des charges à caractère général : représentant 35 961,69 € (contre 25 062,50 € en 2014), correspondant aux charges d'occupation du PRADO pour 25 007,03 € (il convient de noter que les fluides étaient pris en charge en 2014 sur le budget Principal et ont fait l'objet d'une ventilation par budgets en 2015).
- Des charges de personnel : 94 853,84 €, correspondant au salaire des agents du SPANC, initialement payés sur le budget assainissement collectif et refacturés en fin d'année.
- Charges de gestion courante : correspondant aux admissions en non valeurs approuvées en fin d'année, soit 170,46 €.
- Charges exceptionnelles : représentant 343,08 € et correspondant à des titres annulés sur exercice antérieurs.

Les recettes de fonctionnement représentent 122 584,18 € en 2015. Elles sont principalement constituées des redevances d'assainissement non collectif, à savoir 117 967,93 € (contre 121 032,35 € en 2014).

En 2015, l'Agence de l'Eau a versé une subvention de 4 434,45 € pour le contrôle de conception et de réalisation des installations.

Par ailleurs, 181,80 € de redevance pour défaut de branchement à l'égout ont été perçues en 2015.

Le résultat d'exploitation est donc déficitaire de - 9 372,89 €. La prise en compte du résultat de clôture de l'année passée (47 107,18 €) rend la section de fonctionnement excédentaire de 37 734,29 €.

## LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Aucune dépense n'est à constater en investissement pour l'exercice 2015.

Les seules recettes d'investissement réalisées correspondent à l'amortissement du mobilier acquis les années précédentes, soit 628 €.

Le solde de la section d'investissement est donc excédentaire de 628 €. Par ailleurs, aucun reste à réaliser n'est constaté sur l'exercice 2015.

Monsieur Gérard SANTOSUOSSO rapporteur entendu,

*Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Pascal BLANC sort de la salle et M. de GERMA Y fait procéder au vote.*

Après en avoir délibéré,

### **Budget Annexe Assainissement Collectif**

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés avec 41 voix "Pour" et 5 Abstentions, sachant que M. Pascal BLANC n'a pas pris part au vote :**

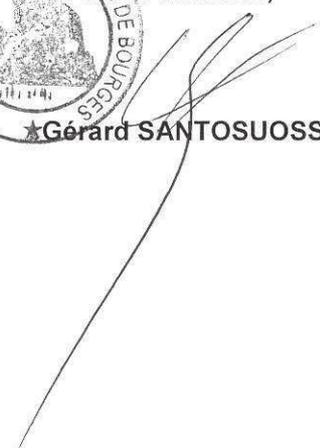
- **donne acte de la présentation faite du Compte Administratif 2015 du budget assainissement collectif,**
- **reconnait la sincérité des restes à réaliser du budget Assainissement Collectif,**
- **arrête les résultats tels qu'ils sont établis dans les documents budgétaires précités,**
- **adopte le Compte Administratif 2015 du budget assainissement collectif.**

**Budget Annexe Assainissement Non Collectif (SPANC)**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, sachant que M. Pascal BLANC n'a pas pris part au vote :

- donne acte de la présentation faite du Compte Administratif 2015 du budget assainissement non collectif,
- arrête les résultats tels qu'ils sont établis dans les documents budgétaires précités,
- adopte le Compte Administratif 2015 du budget assainissement non collectif.

Fait à Bourges, le 28 juin 2016

Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-Président,  
  
★ Gérard SANTOSUOSSO

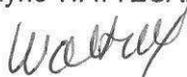


Le Président certifie sous sa responsabilité  
le caractère exécutoire du présent acte  
Dépôt Préfecture le Publication du

06 JUL. 2016

05 JUL. 2016

Pour le Président et par délégation,  
La Responsable Service des Assemblées,  
Evelyne WATTECAMPS



*La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la transmission au Représentant de l'Etat et de sa publication ou de sa notification.*

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> <b>24180050700089</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>BOURGES PLUS</b>
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BOURGES MUNICIPALE

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 49 (1)

<b>Compte administratif</b>
-----------------------------

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (2)

**ANNEE 2015**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

## II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10

B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

## III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 18

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses Sans Objet

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 19

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 20

A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 21

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 22

## **BOURGES PLUS - BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - CA - 2015**

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération n°21 du 07/12/2015.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 131 957,07	G 122 584,18	G-A -9 372,89
	Section d'investissement	B 0,00	H 628,00	H-B 628,00

		DEPENSES	RECETTES
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 47 107,18 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		P= A+B+C+D 131 957,07	Q= G+H+I+J 170 319,36	=Q-P 38 362,29

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 131 957,07	= G+I+K 169 691,36	37 734,29
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 628,00	628,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 131 957,07	= G+H+I+J+K+L 170 319,36	38 362,29

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

## BOURGES PLUS - BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - CA - 2015

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	43 910,00	32 979,89	2 981,80	0,00	7 948,31
012	Charges de personnel, frais assimilés	95 000,00	94 853,84	0,00	0,00	146,16
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	170,46	0,00	0,00	329,54
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>139 410,00</b>	<b>128 004,19</b>	<b>2 981,80</b>	<b>0,00</b>	<b>8 424,01</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	343,08	0,00	0,00	156,92
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	3 207,18				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>143 117,18</b>	<b>128 347,27</b>	<b>2 981,80</b>	<b>0,00</b>	<b>11 788,11</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	32 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	700,00	628,00			72,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>32 700,00</b>	<b>628,00</b>			<b>32 072,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>175 817,18</b>	<b>128 975,27</b>	<b>2 981,80</b>	<b>0,00</b>	<b>43 860,11</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>						

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	121 000,00	117 967,93	0,00	0,00	3 032,07
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	7 500,00	-1 565,55	6 000,00	0,00	3 065,55
75	Autres produits de gestion courante	210,00	181,80	0,00	0,00	28,20
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>128 710,00</b>	<b>116 584,18</b>	<b>6 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 125,82</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>128 710,00</b>	<b>116 584,18</b>	<b>6 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 125,82</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>128 710,00</b>	<b>116 584,18</b>	<b>6 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 125,82</b>
<b>Pour information</b>		<b>47 107,18</b>				
<b>R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	32 000,00	0,00	0,00	32 000,00
21	Immobilisations corporelles	700,00	0,00	0,00	700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>32 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 700,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>32 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 700,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>32 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 700,00</b>
	<b>Pour information</b>	<b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (2)	32 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	700,00	628,00		72,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>32 700,00</b>	<b>628,00</b>		<b>32 072,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>32 700,00</b>	<b>628,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 072,00</b>
	<b>Pour information</b>	<b>0,00</b>			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	35 961,69		35 961,69
012	Charges de personnel, frais assimilés	94 853,84		94 853,84
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	170,46		170,46
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	343,08	0,00	343,08
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	628,00	628,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>131 329,07</b>	<b>628,00</b>	<b>131 957,07</b>

+

<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>131 957,07</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement –Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	117 967,93		117 967,93
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	4 434,45		4 434,45
75	Autres produits de gestion courante	181,80		181,80
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>122 584,18</b>	<b>0,00</b>	<b>122 584,18</b>

+

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>47 107,18</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>169 691,36</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		628,00	628,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>628,00</b>	<b>628,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>628,00</b>
---	---------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (2) (3)</b>	<b>43 910,00</b>	<b>32 979,89</b>	<b>2 981,80</b>	<b>0,00</b>	<b>7 948,31</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	3 710,00	1 966,48	1 553,34	0,00	190,18
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 800,00	19,46	0,00	0,00	1 780,54
6064	Fournitures administratives	500,00	309,71	0,00	0,00	190,29
6066	Carburants	1 500,00	712,91	0,00	0,00	787,09
6132	Locations immobilières	18 452,40	18 452,00	0,00	0,00	0,40
6135	Locations mobilières	6 309,09	5 159,60	864,32	0,00	285,17
614	Charges locatives et de copropriété	643,11	644,23	0,00	0,00	-1,12
61551	Entretien matériel roulant	1 780,00	0,00	0,00	0,00	1 780,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	150,00	133,26	0,00	0,00	16,74
618	Divers	150,00	40,00	0,00	0,00	110,00
6226	Honoraires	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 000,00	1 826,84	564,14	0,00	609,02
6287	Remboursements de frais	3 715,40	3 715,40	0,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>95 000,00</b>	<b>94 853,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>146,16</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	95 000,00	94 853,84	0,00	0,00	146,16
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>500,00</b>	<b>170,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>329,54</b>
6541	Créances admises en non-valeur	300,00	110,16	0,00	0,00	189,84
6542	Créances éteintes	200,00	60,30	0,00	0,00	139,70
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>139 410,00</b>	<b>128 004,19</b>	<b>2 981,80</b>	<b>0,00</b>	<b>8 424,01</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>500,00</b>	<b>343,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>156,92</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	343,08	0,00	0,00	156,92
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>3 207,18</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>143 117,18</b>	<b>128 347,27</b>	<b>2 981,80</b>	<b>0,00</b>	<b>11 788,11</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>32 000,00</b>				
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)</b>	<b>700,00</b>	<b>628,00</b>			<b>72,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	700,00	628,00			72,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>32 700,00</b>	<b>628,00</b>			<b>32 072,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>32 700,00</b>	<b>628,00</b>			<b>32 072,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>175 817,18</b>	<b>128 975,27</b>	<b>2 981,80</b>	<b>0,00</b>	<b>43 860,11</b>
<b>Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisionssemi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Ventes produits fabriqués, prestations</b>	<b>121 000,00</b>	<b>117 967,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 032,07</b>
7062	Redevances assainissement non collectif	109 500,00	112 593,00	0,00	0,00	-3 093,00
7068	Autres prestations de services	11 500,00	5 374,93	0,00	0,00	6 125,07
<b>73</b>	<b>Produits issus de la fiscalité (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>7 500,00</b>	<b>-1 565,55</b>	<b>6 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 065,55</b>
748	Autres subventions d'exploitation	7 500,00	-1 565,55	6 000,00	0,00	3 065,55
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>210,00</b>	<b>181,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28,20</b>
754	Redevances défaut branchement égout	210,00	181,80	0,00	0,00	28,20
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>128 710,00</b>	<b>116 584,18</b>	<b>6 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 125,82</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>128 710,00</b>	<b>116 584,18</b>	<b>6 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 125,82</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>128 710,00</b>	<b>116 584,18</b>	<b>6 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 125,82</b>
<b>Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>47 107,18</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	32 000,00	0,00	0,00	32 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	32 000,00	0,00	0,00	32 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	700,00	0,00	0,00	700,00
2184	Mobilier	700,00	0,00	0,00	700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>32 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 700,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>32 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 700,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>32 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 700,00</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15...2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation	32 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	700,00	628,00		72,00
28184	Mobilier	700,00	628,00		72,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>32 700,00</b>	<b>628,00</b>		<b>32 072,00</b>
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>32 700,00</b>	<b>628,00</b>		<b>32 072,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>32 700,00</b>	<b>628,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 072,00</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Mobilier	10	02/04/2004

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A8.1</b>

**A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A8.2</b>

**A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TECHNICIEN	B	1	38 686,88
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1	34 184,40
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CLASSE	C	1	21 668,86
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ERE CLASSE	C	1	313,70
<b>TOTAL GENERAL</b>	C B	4	94 853,84

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

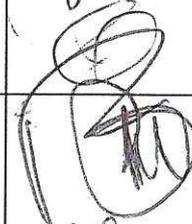
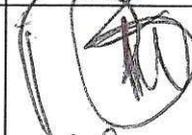
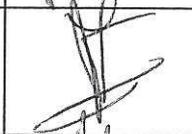
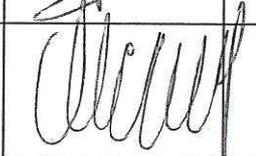
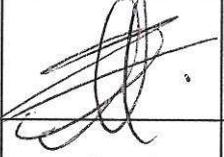
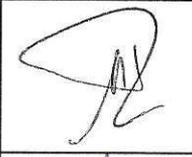
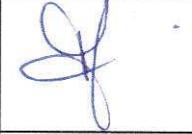
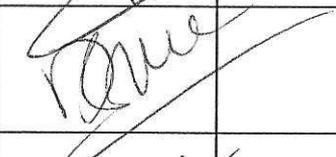
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES

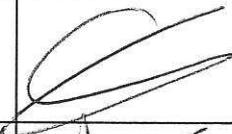
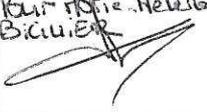
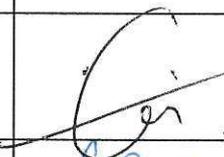
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2016

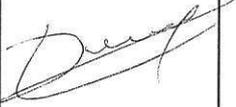
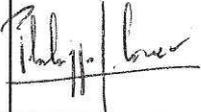
COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Budgets Annexes Assainissement Collectif et Assainissement Non Collectif

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
BOURGES	BLANC Pascal	/	/			
BOURGES	FENOLL Véronique	VF	Pour Audrey DI PRINCE VF			
ANNOIX	MAZÉ Alain	<i>[Signature]</i>	Pour Roland CROUZE <i>[Signature]</i>	BRABANT Nicolas	/	
ST MICHEL DE VOLANGIS	POYET Denis	<i>[Signature]</i>		CARON Frantz	/	
ST JUST	BESTAZZONI Rodolphe	<i>[Signature]</i>		PORTIER Jacqueline	/	
LE SUBDRAY	SUPLIE Corinne	<i>[Signature]</i>		MOREAU Sylvie	/	
PLAIMPIED-GIVAUDINS	BARNIER Patrick	<i>[Signature]</i>		GUILLAUMIN Béatrice	/	
TROUY	SANTOSUOSSO Gérard	<i>[Signature]</i>	Pour Nadine HUBERT <i>[Signature]</i>			
ST DOULCHARD	BEZARD Daniel	<i>[Signature]</i>	Pour Paulette REY <i>[Signature]</i>			
MARMAGNE	de GERMAY Aymar	<i>[Signature]</i>		JACQUET Annie	/	
ST GERMAIN DU PUY	CAMUZAT Maxime	<i>[Signature]</i>				
LA CHAPELLE ST-URSIN	BEUCHON Yvon	Yvon	Pour Yvon REY Yvon			
BERRY-BOUY	GOIN Bernadette	<i>[Signature]</i>		CHALOPIN Jean-Pierre	/	

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
MORTHOMIERS	GRAVELET Daniel			MILLET Pascal	/	
ARÇAY	HUCHINS Robert			BERNARD Pascal	/	
VORLY	BILLOT Bernard			LEFEBVRE Corinne	/	
LISSAY-LOCHY	VIAU Catherine			DELRUE Emmanuel	/	
BOURGES	MERCIER Philippe					
BOURGES	BONNEFOY Nathalie	Excusée, a donné pouvoir à M. Frédéric CHARPAGNE				
BOURGES	CHALON Benoît					
BOURGES	MICHEL Marcella					
BOURGES	MOUSNY Philippe		 Pour Pierre-Antoine GUINOT			
BOURGES	SVABEK Marie-Odile					
BOURGES	GUINOT Pierre-Antoine	Excusé, a donné pouvoir à M. Philippe Mousny				
BOURGES	PELLERIN Catherine	Absente				
BOURGES	REBEYROL Martial					
BOURGES	SERRE Danielle					
BOURGES	BERGERAULT Bénédicte					

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
BOURGES	d'ORMESSON Wladimir	Absent				
BOURGES	MORDANT Annie					
BOURGES	CHARPAGNE Frédéric		Pour Madame BONNEFOL 			
BOURGES	PRENOIS Christelle					
BOURGES	MESEGUER Eric					
BOURGES	DI PRIMA Audrey	Excusée, a donné pouvoir à Mme Véronique FENOLL				
BOURGES	GUEGUEN Kévin					
BOURGES	GUERINEAU Jean-Michel		Pour Mme Hélène BICUET 			
BOURGES	BEDIN Yannick	Excusé				
BOURGES	BIGUIER Marie-Hélène	Excusée, a donné pouvoir à M. Jean-Michel GUERINEAU				
BOURGES	FRAGNIER Gérald	Excusé, a donné pouvoir à Mme Irène FELIX				
BOURGES	FELIX Irène		Pour Gérald FRAGNIER 			
BOURGES	SINSOULIER Agnès					
LA CHAPELLE ST-URSIN	MENEZ Agnès	Excusée, a donné pouvoir à M. Yvon BEUCHON				
ST DOULCHARD	CAMPAGNE Françoise					

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
ST DOULCHARD	ALLEZARD Olivier					
ST DOULCHARD	PIETU Paulette	Excusée, a donné pouvoir à M. Daniel BEZARD				
ST DOULCHARD	DUMARÇAY Emmanuel					
ST DOULCHARD	GARON Mireille					
ST DOULCHARD	PERRIN Olivier	Absent				
ST GERMAIN DU PUY	DANCHOT Martine	Excusée				
ST GERMAIN DU PUY	JOLIVET Philippe					
ST JUST	BESTAZZONI Rodolphe			PORTIER Jacqueline		
TROUY	MOREAU Nadine	Excusée, a donné pouvoir à M. Gerard SANTOBUONO				
TROUY	GOGUERY Roland	Excusé, a donné pouvoir à M. Alain HAZÉ				

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 52  
Nombre de membres présents : 38  
Nombre de membres votants : 46  
Nombre de suffrages exprimés : 46

VOTES : Pour: 46  
Contre:       
Abstentions :

Date de convocation : 20 Juin 2016

Présenté par le Président  
A Bourges .....le 27 Juin 2016

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire  
A Bourges .....le 27 Juin 2016

Les membres, (voir document annexé)

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en préfecture, le .....6. JUIL. 2016.....et de la publication le - 5 JUIL. 2016  
A Bourges, le 29 Juin 2016

Le Président,  
  
Pascal BLANC

